



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ETOILE CONVERTIBLES

Code ISIN : (C) FR0013197613

OPCVM de droit français géré par ETOILE GESTION, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à ETOILE CONVERTIBLES, vous investissez dans des obligations convertibles internationales.

L'objectif de gestion est d'investir dans des obligations internationales convertibles en actions afin de bénéficier d'une partie de la hausse, le cas échéant, des marchés actions ainsi que d'une protection partielle contre leur baisse, en bénéficiant alors des performances des marchés obligataires. Du fait des spécificités de la gestion mise en oeuvre, la performance du FCP ne peut être comparée à aucun indice de référence.

Le gérant sélectionne des obligations convertibles (ou assimilées), ou les reconstitue en utilisant des titres de créance adossés à des produits dérivés. En fonction d'une stratégie visant à profiter des évolutions des différentes classes d'actifs sur les principales places financières internationales, ces titres sont sélectionnés selon 4 critères : approche fondamentale à moyen terme de la société, potentiel de valorisation de son action, solidité financière (risque de crédit) et enfin sensibilité de l'obligation convertible aux différents paramètres financiers.

Le portefeuille est exposé pour au moins 80% de son actif net aux marchés actions, taux et devises de pays de l'OCDE, le solde étant exposé aux marchés mais de pays hors OCDE selon les opportunités.

Ce FCP présente un risque de change, les titres en devises n'étant pas systématiquement couverts de ce risque.

Le gérant peut utiliser des instruments financiers à terme à titre de couverture et/ou d'exposition et conclure des acquisitions et cessions temporaires de titres.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le résultat net du fonds et les plus-values nettes réalisées sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne selon les modalités appliquées par le distributeur.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,



rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des obligations convertibles sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 2,00 %

Frais de sortie Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants 2,51 % de l'actif net moyen

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

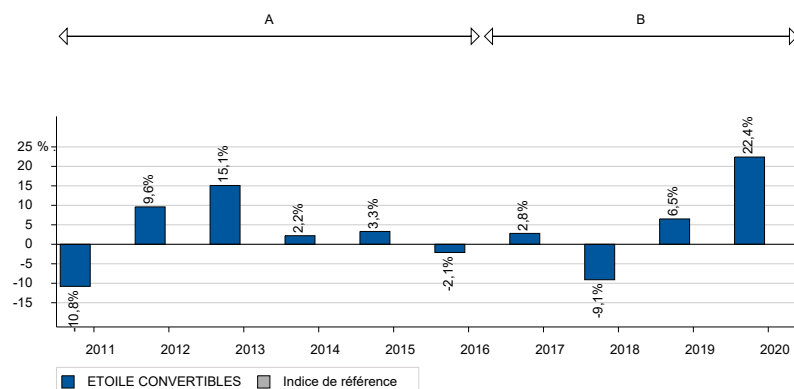
Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Performances passées



A : Reprise de l'historique de performance de la SICAV Etoiles Convertibles, dont l'objectif était d'investir dans des obligations internationales convertibles afin de profiter de la performance des marchés actions.

B : Le FCP créé le 20 septembre 2016 a absorbé la SICAV, et a conservé la même stratégie d'investissement.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Par ailleurs, l'historique de performance présenté est celui de la SICAV "ETOILE CONVERTIBLES" créée le 17 février 1973 et absorbée le 20 septembre 2016 par le présent FCP et de son indice de référence.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Le fonds a été créé le 20 septembre 2016 et sa partC le 20 septembre 2016. La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet <http://www.etoile-gestion.com>, et sur les sites internet des établissements commercialisateurs.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Responsabilité :

La responsabilité de ETOILE GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion <http://www.etoile-gestion.com> et/ou dans le prospectus).

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion ETOILE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26 février 2021.

**En cas de fermeture des marchés Euronext et/ou de jour férié légal en France, la valeur liquidative suivante sera prise*